



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

## COMMUNIQUE DE PRESSE

L'avis d'appel public à la concurrence pour la délégation de service public pour la desserte maritime en fret de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon a été publié ce jour vendredi 16 octobre 2015 : il est désormais consultable et téléchargeable :

Sur le site Internet de la préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon

<http://www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr>

sur la plate forme des marchés publics de l'Etat

<http://www.marches-publics.gouv.fr>

La délégation de service public se décompose en deux lots :

- lot 1 : liaison entre le Canada et Saint-Pierre, incluant les opérations amont-aval, y compris la manutention à Saint-Pierre des marchandises destinées à Miquelon,
- lot 2 : liaison Saint-Pierre – Miquelon, incluant les opérations amont-aval y compris les opérations de manutention à Miquelon.

Le calendrier prévisionnel de la procédure est le suivant :

- |  |                              |
|--|------------------------------|
| ❖ remise des candidatures :                      | 15 décembre 2015             |
| ❖ envoi du DCE aux candidats retenus :           | fin décembre 2015            |
| ❖ remise des offres :                            | mars 2016                    |
| ❖ choix du délégataire et signature du contrat : | mai-juin 2016                |
| ❖ délai de transition entre exploitants :        | juillet – décembre 2016      |
| ❖ mise en place de la nouvelle délégation :      | 1 <sup>er</sup> janvier 2017 |

Les entreprises intéressées peuvent transmettre leurs candidatures :

- sur support papier :
  - ❖ par envoi en lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :  
Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon – Place du lieutenant-colonel Pigeaud –  
BP 4200 – 97500 Saint-Pierre
  - ❖ par dépôt contre récépissé à l'accueil de la préfecture aux horaires d'ouverture habituels
- sous format dématérialisé sur la plate forme des marchés publics de l'Etat  
<http://www.marches-publics.gouv.fr>